

Mise en  
A

PRÉFET DE LA REGION PICARDIE

Direction régionale  
des entreprises,  
de la concurrence,  
de la consommation,  
du travail et de l'emploi

**Le Directeur régional  
des Entreprises, de la Concurrence,  
de la Consommation, du Travail  
et de l'Emploi**

Affaire suivie par : Frédéric Sapat  
Courriel : [frederic.sapat@direccte.gouv.fr](mailto:frederic.sapat@direccte.gouv.fr)

à

Téléphone : 03 22 22 42 42  
Télécopie : 03 22 22 42 00

**Monsieur le Directeur départemental  
des Territoires de l'Oise**

Réf : Votre courrier du 12 mars 2012  
PJ : -

40 rue Jean Racine - BP 317  
60021 BEAUVAIS CÉDEX

Amiens, le **26 AVR. 2012**


Objet : porter à connaissance – Révision du POS de la commune  
de Passel.



Dans le cadre de la rédaction du porter à connaissance relatif à la révision du plan d'occupation des sols de la commune de Passel, vous avez sollicité mes services sur le thème du commerce et de l'artisanat. Vous demandez en particulier le nombre et le type de commerces et d'activités artisanales présents la commune.

Passel ne compte pas d'activité économique de proximité sur son territoire. Elle se situe cependant à trois kilomètres au sud-ouest de Noyon. Ses 300 habitants disposent à faible distance d'une offre couvrant la plupart des besoins, que ce soit en alimentaire, en équipement de la personne ou de la maison. Il convient de noter toutefois, que la boulangerie la plus proche est à plus d'un kilomètre, et la première boucherie à 3,5 km. Ces distances rendent nécessaire l'emploi d'un véhicule. Cela pénalise en particulier les personnes peu mobiles et/ou âgées.

La faible population sur la zone de chalandise immédiate de la commune rend malgré tout très incertain la pérennité d'une activité type commerce de bouche ou équipement de la personne. Passel est par contre bien située pour des activités artisanales type plomberie/chauffage, maçonnerie et autres activités liées à la construction, même si elles ne contribuent pas à l'animation de la commune.



Joël HERMANT